<u>Fermeture du gestionnaire de services</u> <u>Impact emploi avant exécution d'une</u> <u>mise à jour</u>

×

Fiche Pratique – Paramétrage : Fermeture du gestionnaire de services Impact emploi avant exécution d'une mise à jour

×

Une **mise à jour vient d'être livrée et vous n'arrivez pas à la télécharger** ? Avant de contacter l'assistance, **merci d'appliquer les consignes suivantes**.



Cette procédure est désormais à **appliquer obligatoirement avant toute nouvelle mise à jour** du logiciel.

Si elle n'est pas suivie, le gestionnaire de services d'Impact emploi ne sera pas mis à jour et vous ne disposerez pas de tous les développements livrés dans la nouvelle version de votre outil de travail.

Contexte

Il se peut que certaines mises à jour impactent le gestionnaire de service d'Impact emploi (matérialisé par une « **boule bleue** » OU un « **scarabée rouge** »).

Avant d'exécuter une mise à jour, assurez-vous qu'Impact emploi ET son gestionnaire de services (la boule bleue ou le scarabée rouge) soient fermés selon la procédure ci-dessous.



Vigilance particulière pour les installations en réseau : Afin d'éviter toute difficulté, merci de télécharger la mise à jour **poste par poste** (en prenant soin de fermer les autres postes), et ce impérativement le **même jour**.

► <u>Procédure</u>

- Lancez le logiciel Impact emploi, si ce n'est pas déjà fait ;
- Quittez-le via la croix située en haut à droite de la fenêtre :



• Ou via le menu « Fichier », puis « Quitter Impact Emploi » :



 Faites ensuite un clic droit sur l'icône d'Impact emploi symbolisée par la boule bleue ou le scarabée rouge située dans la barre des tâches (généralement en bas à droite de votre écran) :

	Gestionnaite de services ImpactiEnaploi v3				Gestionnaite de salvices Impacti Enaploi v3
🗾 🔝 🔿 (2 6	🔍 🗈 😼 🙄	15:53	ou	🗾 🚬 🔿 🍕 🏡 📉 🗨 🍡 👘 🛛 15:57

• Il peut arriver que l'icône soit parfois cachée. Cliquez alors sur le **triangle** permettant de dérouler les icônes cachées :



• Le menu contextuel ci-dessous s'affiche, cliquez sur « **Quitter le** gestionnaire de services » :



• La procédure est terminée, vous pouvez à présent ré-ouvrir Impact emploi et télécharger la mise à jour.

<u>Après la mise à jour d'un poste :</u>

- Si vous avez **un unique poste concerné par cette mise à jour** et que vous souhaitez **ré-ouvrir Impact emploi**, attendez que la **boule bleue** (ou le scarabée rouge) soit **de retour en bas de votre écran**.
- Si vous devez mettre à jour plusieurs postes, répétez cette procédure sur chacun des postes, le même jour, <u>avant de ré-ouvrir Impact emploi et</u> <u>de télécharger une nouvelle mise à jour</u>.